

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
GOUVERNEMENT

DECRET

N° D/2005/ 051 /PRG/SGG
PORTANT ELEVATION A LA
DIGNITE DE GRAND OFFICIER
DE L'ORDRE NATIONAL DU
DU MERITE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

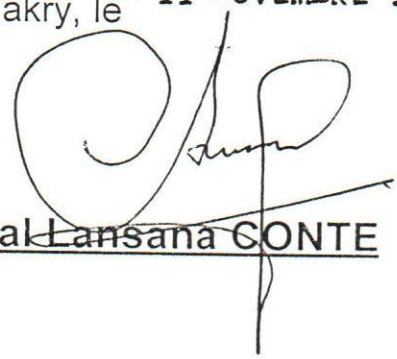
- VU La Loi Fondamentale ;
- VU l'Ordonnance N° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;
- VU La Loi N°L/94/002/CTRN modifiant et complétant l'Ordonnance N° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;
- VU Le Décret N°D/94/002 du 26 Janvier 1994, nommant un Grand Officier de l'Ordre national du Mérite ;
- VU Le Décret N°D/94/003 du 26 Janvier 1994, nommant le Grand Chancelier de l'Ordre national du Mérite.

DECRET

ARTICLE 1^{ER} / est élevé à la dignité de **GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE** le Vice-Amiral d'escadre **HERVE GIRAUD**, pour sa contribution de qualité au renforcement de la coopération et de l'amitié entre la République Française et la République de Guinée .

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal de la République.

Conakry, le 11 NOVEMBRE 2005


Général Lansana CONTE